

3 mars 1945 - 3 mars 2025

80 ans d'engagement aux côtés des familles

Créées la même année que la sécurité sociale, l'Unaf et les Udaf défendent les intérêts des familles auprès des pouvoirs publics et portent des services d'intérêt familial. Cet anniversaire est l'occasion de valoriser le travail de cette institution, experte des familles et engagée à leurs côtés.

1945 : création de la représentation familiale

A la sortie de la Guerre, le Gouvernement provisoire de la République, inspiré par le Conseil national de la Résistance organise la représentation des familles. **Le 3 mars 1945** était signée l'ordonnance portant création de l'Unaf et des Udaf. Depuis, porté par les associations familiales membres, le réseau Unaf-Udaf-Uraf constitue « la Force des familles ».

Quelques mois plus tard, en octobre 1945 était créée la Sécurité sociale dont le principe de solidarité horizontale est toujours d'actualité : « *chacun cotise selon ses moyens, chacun reçoit selon ses besoins* ». Depuis, l'Unaf représente les familles dans les différentes branches de la Sécurité sociale (Cnaf, Cnam, Cnav, Cnsa Ccmsa,) ainsi que dans une centaine d'organisations. Les Udaf et les Uraf représentent les familles dans les organisations territoriales.

80 ans d'innovation

Depuis leur création, l'Unaf et les Udaf accompagnent les évolutions de la société et le droit des familles, et elles innovent pour améliorer leur vie. Reconnaissance des droits des consommateurs, des locataires, des familles étrangères, des familles monoparentales puis homoparentales, des droits sociaux des mères, de la place des pères, du rôle des aidants familiaux...autant d'étapes qui ont jalonné l'organisation et les actions de l'Unaf et des Udaf. En complément de leurs associations familiales membres, l'Unaf et les Udaf ont également contribué à créer de nombreux services : soutien à la parentalité, médiation familiale, information et soutien aux tuteurs familiaux, habitat inclusif, Points conseil budget...

2025 : une année pour promouvoir la politique familiale et ses militants

Les événements de cet anniversaire engagent tout le réseau : Unaf, Udaf, Uraf et associations familiales. Exposition historique, concours de dessins d'enfants, création d'un visuel par un *street* artiste, composition d'un slam par Euréka, réalisation d'un timbre postal, conférences et festivités rythmeront l'année. Chaque semaine, des publications sur les réseaux sociaux égrèneront « 80 ans d'innovation pour les familles » illustrant ainsi les évolutions de la politique familiale. L'Assemblée générale de l'Unaf en juin prochain constituera le point d'orgue de cet anniversaire. Elle aura pour thème « Les familles sont une force, nous sommes la force des familles ».

Cette année anniversaire est destinée à valoriser les milliers de bénévoles qui œuvrent chaque jour pour et avec les familles dans les unions et associations familiales, aux côtés des professionnels.



Toutes les ressources et supports créés pour l'occasion sont recensés sur une page dédiée du site internet de l'Unaf : www.unaf.fr/80ans.

Contact presse : Laure Mondet lmondet@unaf.fr 01 49 95 36 15

L'Union Nationale des Associations Familiales, institution engagée avec et pour les familles depuis 1945 est l'expert des réalités de vie des familles. Porte-parole officiel des familles auprès des pouvoirs publics, elle représente et soutient les 18,5 millions de familles vivant sur le territoire français et défend leurs intérêts. Pluraliste, elle regroupe 73 mouvements familiaux et près de 6 000 associations familiales d'une grande diversité. Elle anime le réseau des Udaf et Uraf qui mènent des missions de représentation et de services aux familles dans chaque département et dans chaque région.

www.unaf.fr